



La boîte taille XXL

CE N'EST PAS À PROXIMITÉ DE LA MER QUE VOGLERTRANS A DÉVELOPPÉ SON ACTIVITÉ DE TRANSPORTEUR DE CONTENEUR. DANS LE PORT DE STRASBOURG, SUR LE

RHIN, ANGÉLIQUE ET ROLAND VOGLER SE SONT RENDUS INCONTOURNABLES, PROPOSANT DES REMORQUES À HAUTE TECHNICITÉ POUR S'ADAPTER À TOUTE SORTE DE BOÎTE À CONVOYER.

La mer est à plusieurs centaines de kilomètres de Mulhausen (Bas-Rhin), là où Angélique et Roland Vogler ont bâti leur entreprise pierre par pierre, camion par camion, conteneur par conteneur. Entre huit et dix millions de tonnes de marchandises transitent chaque année par le port autonome de Strasbourg. Des produits arrivés par bateau et chargés dans des conteneurs, dont Voglertrans assure l'acheminement par le réseau routier jusqu'à leur destination finale. « Nous travaillons aussi dans d'autres ports sur le Rhin : l'Euroterminal Kehl, Mulhouse-Bâle, Ottmarsheim, Weil Am Rhein, Frenkendorf ou encore Birsfelden », énumère Roland Vogler. Un total de près de 50 millions de tonnes y transite chaque année. Des milliers de caisses métalliques de différentes tailles sont chargées sur les camions, ou déchargées à quai pour assu-

rer le va-et-vient d'une activité économique qui fait en partie la richesse de l'Alsace.

Au milieu des grandes entreprises de transport, Angélique et Roland ont ainsi développé une PME qui s'impose comme un rouage essentiel, garantissant le bon fonctionnement de la logistique. « Nous avons démarré avec un premier ensemble routier en 2007, date de la création de notre société, raconte Angélique. Roland avait déjà une ex-

périence de plusieurs années dans le conteneur en tant que salarié. Puis nous avons acquis un deuxième camion en 2010. Aujourd'hui, nous avons huit tracteurs. » Angélique mesure ainsi le chemin accompli, et l'évolution matérielle de l'entreprise.

Pionnier du chargement vertical

Voglertrans se dote d'un cinquième véhicule en 2012, puis d'un sixième en 2013, afin de répondre à une demande qui ne décroît pas, mais aussi pour élargir son champ d'intervention. La diversification se porte sur les modes de transbordement et apporte à l'entreprise une capacité d'action multifonctionnelle. Pour preuve, l'arrivée dans le parc de la société d'une remorque à chargement vertical. « C'est un matériel de conception hollandaise, précise Roland Vogler. Grâce à deux vérins,

Chez Schuler Rohstoff, à Deisslingen en Allemagne, Cédric, lui aussi habilité à opérer sur les remorques spéciales, charge une caisse de metal scrap à destination de l'Inde. Le conteneur à la verticale, la grue le remplit de ces petits galets à haute densité, destinés à fabriquer des pièces métalliques après être passé dans les hauts fourneaux. Ce chargement est tellement dense que les 22 tonnes n'occupent que le tiers arrière du conteneur ; au moment de le remettre à l'horizontale, le tracteur est soulevé. Cédric grimpe sur la boîte, équipé d'un harnais stop chute, et attend que le bras hydraulique rabatte la dernière porte pour les verrouiller.



transporte ses boîtes. « Ce MAN V8, c'était une opportunité, pas une recherche en soi. C'est Fabien Calvet, le journaliste essayeur de FranceRoutes, qui m'en a remis les clés lors des 24 Heures du Mans en 2012 ! Le constructeur avait organisé cet événement très sympa, et on a même pu faire un tour de circuit, mais avec un camion de course, pas le mien ! »

Faire évoluer la profession

Dans le contexte actuel de pénurie de conducteurs, l'entreprise ne souhaite pas s'accroître. Le transport et la logistique n'attirent plus. « Ce phénomène se confirme aussi chez nos clients. Depuis janvier, pas un seul mois sans recevoir un message d'au revoir. En mai, nous en avons eu trois », constate Roland. « Nous recevons bien des candidatures, mais nous les mettons sur liste d'attente, car nous sommes conscients que cette situation peut changer rapidement. Plutôt que d'embaucher,

Roland avoue être surpris de la vitesse à laquelle sa société s'est développée.

avons aussi les autorisations pour le transport de marchandises en convoi exceptionnel en première et deuxième catégorie. » Angélique et Roland ont sans cesse repoussé leurs limites. Et si l'activité fluviale du port de Strasbourg génère 90 % de son chiffre d'affaires, l'entreprise est opérationnelle pour transporter toute sorte de matériaux, du déchet recyclable au câble électrique en passant par les métaux non ferreux, les denrées alimentaires périssables, conditionnées ou en vrac.

Huit tracteurs

Même si Roland savait qu'il existait un marché porteur dans le transport de conteneurs en Alsace, il s'avoue surpris de la vitesse à laquelle sa société s'est développée. L'activité l'a conduit à accroître sa flotte, forte de huit ensembles : des tracteurs MAN TGX et TGA, ainsi que des Volvo FH4 Euro 6, tous flanqués d'un cœur incarnant la passion et de deux ailes d'ange protégeant les chauffeurs. Ces camions sont choisis pour leur

notre priorité est de travailler sur les conditions de travail. Nous les avons améliorées au sein de l'entreprise. Maintenant, nous devons sensibiliser nos clients. Les conducteurs se plaignent, entre autres, du manque de respect à leur égard et du

temps d'attente, un fléau dans le domaine du conteneur. Or, ils sont la base de notre édifice pyramidal. Sans eux, il s'écroule. Il est donc urgent de trouver des solutions, quitte à choisir les clients avec lesquels nous travaillerons », explique Angélique. Avec d'autres transporteurs, elle collabore à un groupe de travail sur le contrat type conteneur. L'objectif est de mettre fin aux us et coutumes de certains chargeurs et de réorganiser le marché en le rendant plus juste pour tous. Et la chef d'entreprise de conclure, avec cette ténacité qui la caractérise : « Nous sommes conscients d'avoir une vue différente de la profession

qui souvent dérange, mais si nous prenons du recul et nous rendons compte de tout ce que nous avons réalisé pour une entreprise de notre taille, nous pouvons dire qu'impossible n'est pas Voglertrans ! »

TEXTE : PASCAL NOËL
PHOTOS : FRÉDÉRIC MERCENIER

UNE FLOTTE PROPRE

Voglertrans s'est engagé à respecter l'environnement en signant la charte Objectif CO2. L'entreprise alsacienne a limité son empreinte carbone au cours des dernières années, en réduisant ses émissions de CO2 de plus de 9 %. Alors que la norme de référence HBEFA est plafonnée à 1 049,64 g/km de CO2, les camions d'Angélique et Roland Vogler émettent en moyenne 941 g/km : « Nous procédons à un contrôle mensuel des véhicules. Ils sont équipés de déflecteurs latéraux, de toit et de carénages pour limiter la résistance à l'air. Et nos chauffeurs sont formés à l'écoconduite », se félicite Roland Vogler. Les camions de l'entreprise sont dotés d'un système télématique de suivi des données du véhicule, ce qui permet de remplacer certains consommables préventivement et



d'avoir un affichage des émissions de CO2 de niveau 4, soit au réel. « Chacun sait qu'il est important de vérifier régulièrement la pression des pneus, aussi avons-nous fait installer un manomètre dans chaque cabine. » Conséquence de ces actions combinées, Voglertrans répond aux critères d'émissions de cette charte, tandis que ses véhicules ont subi à peine 1 % de panne durant les deux dernières années. C'est rassurant pour les clients de l'entreprise alsacienne, qui n'ont pas à redouter des retards de chargement ou de livraison. Dans le transport de conteneur, cette démarche reste aujourd'hui encore un simple état d'esprit, et non, hélas,

un argument de vente dont tiendraient compte les chargeurs. Pourtant, pour le transporteur, le coût d'un véhicule a augmenté de plus de 50 % entre le premier et le dernier livré, montant loin d'être couvert par les économies de carburant.